



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

**Conseil exécutif 2022-2023**

**L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke**

**Réunion #8 - Hiver 2023**

**Mercredi le 15 mars 2023**

**Université de Sherbrooke - A8-248**

**Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:**

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

**Présent.es:**

**Émilie Bélanger**  
**Émile Parent-Simard**  
**Émilien Boudreau**  
**Rose Beauséjour**  
**Frédérique Garant**  
**Louis Dupéré**  
**Matis Rousseau**  
**Alice Lavoie**  
**Justine Plesant**  
**Audrina Minville**

**Observateur.rices:**

**Samuel Fecteau**  
**Ahmad Faissal**  
**Erika Gagnon**  
**Béatrice Gauthier**  
**Dounya El Jabiri**  
**Michaël Godin**  
**James-William Caron**  
**Cassy Dunaj**  
**Frédérique Savard**  
**Mathieu Saade**  
**Hugo Dieujuste**  
**Daïna Dumoulin**

1. **Ouverture de la séance**

Émilie Bélanger déclare l'ouverture de la séance à

2. **Désignation du praesidium**

Émile Parent-Simard propose Émilie Bélanger à la présidence et Alice Lavoie et lui-même au secrétariat.

Rose Beauséjour appuie.

AU.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Émile Parent-Simard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Alice Lavoie appuie.

AU.

4. **Adoption des procès-verbaux**

Émile Parent-Simard propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 8 mars 2023.

Frédérique Garant appuie.

AU.

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

6.1. **Demande de subvention - Comité constitutionnel et politique**

**Émile Parent Simard** : Le CA nous suggérait de revisiter la question abordée lors du dernier CE. Ça va finalement aller en AG finalement.

**Samuel Fecteau**: C'est quoi la procédure?

**Émile Parent-Simard** : Comme on l'a affirmé en CA, la décision est sans appel, donc c'est nous les seuls à pouvoir revenir sur cette décision, à moins d'une dérogation aux RGs par le CA.

**Émilien Boudreau** : Est-ce que l'AG peut déroger aux RGs en AG? Et quel est le nombre de votes nécessaire?

**Émile Parent-Simard** : Oui qqn peut le proposer en AG. Le vote est au  $\frac{2}{3}$  comme pour le CA, en vertu de l'article 6.1 al.1 des RGs.

**Rose Beauséjour :** Le CE a voté à l'unanimité et on veut porter cela en CA, puis en AG. La communauté étudiante n'est pas au courant de la problématique, et la somme n'est pas excessive. Les points ont été développés lors du dernier CE, et je ne vois pas le point de le ramener.

**Samuel Fecteau :** Je n'étais pas au courant qu'Émile voulait en parler ici. La décision prise la semaine dernière a amené les discussions qui étaient importantes. Cependant, certaines personnes considèrent qu'il y a eu vice au niveau de la procédure utilisée. On souhaite donc amener en appel la décision, avec les procédures qu'on a le droit d'avoir. Si on souhaite avoir l'AG pour amener le point, quelle est la procédure à suivre pour les personnes qui se sentent lésées? Je veux connaître la procédure à suivre selon la vice-présidence.

**Émilie Bélanger :** Ce serait à regarder avec Émile pour la procédure à suivre.

**Frédérique Garant :** Je suggère de regarder avec les facultés qui ont participé à l'organisation et assister à la conférence. Ils n'ont pas participé de façon monétaire, je l'ai vérifié, et je vais le soulever si ça passe en AG.

**Émilien Boudreau :** Je suis d'accord. Aussi, si c'est soulevé en AG, on va passer énormément de temps à discuter de ça. Je ne pense pas que c'est du temps bien investi, pour l'ensemble de la communauté étudiante. Si vous pensez qu'il y a des faits nouveaux par rapport à la semaine dernière, ce pourrait être pertinent, mais sinon, on va reprendre la même décision. On peut réentendre ce qui a été présenté en CE, mais je trouve que c'est une perte de temps de l'amener en AG, considérant la somme moindre de 71\$.

**Émile Parent-Simard :** En réponse à la question procédurale, ça fait partie des tâches de la vice-présidence de rédiger l'ordre du jour, c'est donc à la discrétion de la vice-présidence.

**Samuel Fecteau :** La proposition doit obtenir la majorité des membres? Je vois les positions des autres membres du CE et je crois qu'il est nécessaire de réviser la décision. Qu'est-ce qui pourrait faire changer d'avis aux exécutants? On nous a dit que la demande de remboursement n'avait pas été faite, et la semaine dernière j'ai présenté la demande par surprise au CE. Selon moi, il y a erreur selon l'art. 25 concernant un appel d'une décision du CE par le CE.

**Rose Beauséjour :** Ça tourne autour du pot, on a proposé plusieurs autres solutions concernant d'autres possibilités de financement. Également, on a parlé en CA des faits nouveaux et je trouve que ça vaut la peine de les examiner ici directement plutôt qu'aller en AG.

**Émile Parent-Simard :** Je suis d'accord avec Samuel que revenir présenter la demande au CE serait inutile considérant les positions établies des exécutifs. J'étais de ceux qui auraient pu être ouverts à réentendre la question, mais je voterais maintenant contre considérant le temps pris sur le CA de ce midi sur le fait d'entendre potentiellement l'appel de la décision du CE malgré que les RGs l'empêche, temps

qui n'a par conséquent pas pu être pris pour analyser les projets de réforme des RGs qui étaient sur la table. La seule solution restante est de proposer, à l'ouverture de l'AG, l'ajout du point à l'ordre du jour avec proposition de dérogation aux RGs.

**Matis Rousseau** : J'appuie ce qu'Émile vient de dire. Il n'y a pas de faits nouveaux, et pour l'intérêt de l'AGED je suis convaincu que je ne vais pas changer ma position. Les arguments ont été dits, ce ne serait pas dans l'intérêt de l'AGED de donner le droit d'appel en AG.

**Louis Dupéré** : Je ne pense pas que d'aller en AG est une bonne idée.

**Rose propose au Comité Constitutionnel et politique de se présenter devant la commission de déontologie s'il le juge nécessaire et recommande au comité de consulter les autres facultés ayant pris part à l'événement.**

**Louis Dupéré appuie**

AU.

**Frédérique Garant** : Premièrement, j'ai un gros bug avec la commission de déontologie, car Émile en fait partie. Je recommande quand même d'aller chercher de l'argent auprès des autres associations pour qu'ils paient les montants restants et je suis même prêt d'aller chercher et vous aider à trouver des fonds si c'est nécessaire.

**Émile Parent-Simard** : Je suis un peu mal à l'aise de recommander au comité de saisir la commission de déontologie dans la mesure où nous sommes à l'aise avec notre décision et que nous la considérons conforme.

**Émile Parent-Simard demande le vote.**

*A : 0*

*P : 0*

*C : 9 (AU)*

**La proposition est rejetée.**

**Émilien Boudreau propose au Comité constitutionnel et politique de collaborer avec Frédérique Garant pour tenter d'obtenir le financement d'une autre façon, notamment auprès des autres facultés et associations étudiantes ayant participé à l'organisation de l'événement.**

**Émile Parent-Simard appuie.**

AU.

## 6.2. Cahier de transition

**Émilie Bélanger** : Aujourd'hui nous sommes le 15. Je voulais rappeler aux exécs ne l'ayant pas fait de me l'envoyer le plus rapidement possible. SVP avant vendredi de cette semaine, le 17 mars.

## 7. Dossiers internes

### 7.1. Bourse environnement professeur Mayer

**Émile Parent-Simard** : Les étudiants du cours de fondement du droit de la classe de Jonathan Mayer ont reçu une bourse il y a 2 ans pour des projets environnementaux, en nous disant qu'il y aurait priorité dessus s'il en restait. Il voudrait l'avoir dans le cadre de fondement du droit.

**Émilien Boudreau** : On devrait attendre le 1er mai parce que sinon on pourra pas lui donner une réponse adéquate et puisque les montants ont déjà été accordés, c'est compliqué de les sortir de notre budget maintenant. Finalement, ce n'est pas comme ça que je me suis fait présenter les fonds.

**Émile Parent-Simard** : Son cours est cet été alors il va vouloir savoir s'il a de l'argent à sa disposition avant de commencer sa session. Ce serait bien de déterminer rapidement combien il reste, pour que si le montant excède 500\$, en aviser rapidement Thomas Blackburn et que le CA puisse décider de sortir l'argent.

**Samuel Fecteau** : Ces montants ont été exclusivement dédiés à des projets environnementaux. donc on se demandait sur quels projets ça allait être attribué. donc oui il doit pouvoir reprendre ce dit budget.

**Matis Rousseau** : Le projet consiste en quoi? Sera-t-il utilisé pour un projet environnemental?

**Louis Dupéré propose qu'Alice Lavoie et Émilien Boudreau se penchent sur la question à savoir quel est le montant restant puis faire le suivi avec le professeur Mayer et s'informer de la nature de l'entente.**

**Frédérique Garant appuie.**

**Émilien Boudreau** : Je n'ai pas de problème avec la proposition, mais normalement je fais le décompte à la fin de l'année, en mai. Il faudrait aussi s'assurer qu'on s'était engagé à mettre la somme à sa disposition.

AU.

## 8. Dossiers externes

## 9. Dossiers financiers

### 9.1. États financiers de l'AGED

**Samuel Fecteau** : J'aimerais savoir où en sont les remboursements faits aux comités? Le 71\$ est une chose, mais il y a aussi le 500\$ déboursé par l'étudiante qui n'a pas encore été remboursé, alors que c'est une somme assez conséquente, et que l'événement a eu lieu il y a un mois.

**Émilien Boudreau** : Les remboursements sont attribués lorsqu'une demande de remboursement est faite en bonne et due forme, ce qui n'avait pas été fait jusqu'à cette semaine. Je viens de recevoir les documents donc je vais procéder au remboursement dans les délais prescrits par nos règlements généraux. Je tiens à dire que normalement les demandes de remboursement sont faites dans la semaine suivant la demande sauf pendant les périodes d'examen. J'invite également les membres à venir me poser des questions à n'importe quel moment pour

## 9.2. **Demande de Subvention - CEVES**

 Formulaire - Demande de subvention DROIT.docx

**Émilien Boudreau présente le point et fait la lecture de la demande de subvention.**

**Samuel Fecteau** : Je crois qu'il n'est pas dans le meilleur intérêt de l'AGED de s'associer à des collectifs militants, et d'accorder de l'argent à des organismes serait un dangereux précédent.

**Alice Lavoie** : La CEVES ce n'est pas n'importe qui. Ce sont eux qui organisent les grèves. Je préférerais que mon comité collabore avec l'organisme.

Émilien Boudreau : Vu que la CEVES est un organisme militant et que notre cahier de position indique clairement que l'AGED est non-partisane, ce serait pas excellent non plus de collaborer directement avec au niveau du financement. À moins que le CE aie le pouvoir de déroger au cahier de position.

**Émilien Boudreau propose de rejeter la demande de subvention.**

**Frédérique Garant appuie.**

AU.

## 10. **Dossiers académiques**

### 11. **Dossiers des activités étudiantes**

#### 11.1. **Demande de subvention - Cabane à sucre**

 Demande de subvention - Cabane à sucre.pdf

**Louis Dupéré** : Inès (responsable de son groupe de 1re année) m'a parlé d'une initiative qu'elle a eu pour faire une activité Cabane à sucre. Je pensais sortir de l'argent du 6000\$ pour l'initiative étudiante. Je trouve que ce serait une belle activité, ça encouragerait les activités étudiantes.

**Alice Lavoie**: Il va y avoir une activité Cabane à sucre organisée et financée par le comité Santé et Bien-être le 29 mars de 11h-13h devant la faculté. On va bientôt en faire la publicité. C'est de la tire sur neige, donc pas un souper mais je voulais le mentionner.

**Émile Parent-Simard** : C'est juste pour son groupe classe? Si oui, c'est une belle initiative, mais j'encourage à ce que ce soit ouvert à toute la cohorte. Je trouve que c'est le genre d'activités que les gens paient habituellement de leur poche. De l'argent a été refusé à des participants à des concours, ce qui apporte pourtant une certaine visibilité à la Faculté et à l'Association, alors qu'en l'espèce c'est vraiment une activité "pour le plaisir".

**Louis Dupéré**: Oui, c'est pour son groupe classe.

**Samuel Fecteau** : Je pense que le CE pourrait octroyer le montant souhaité pour cette classe là, mais il faudrait dire qu'on est prêt à donner autant d'argent à tout le monde.

**Rose Beauséjour** : Je suis d'accord pour le fait que c'est une belle initiative, mais ce n'est pas vraiment juste et équitable de l'accorder pour une classe seulement. Donc je suggère soit de ne pas autoriser la demande ou d'élargir l'activité à un plus large public. Autrement, dans le cas où ça relèverait du budget de Fonds d'initiatives étudiantes, je vous en reparle dans un point plus bas, car il reste un bon budget.

**Matis Rousseau** : Je trouve que donner de l'argent pour un repas n'est pas faisable de l'accorder à tous les premières années, mm à tous les membres de l'AGED. Ce n'est pas non plus le but de l'AGED.

**Justine Plesant** : C'est une très belle initiative. D'ailleurs je n'en vois pas vraiment passer de la part des respo sociaux. Ce serait dommage de mettre des bâtons dans les roues de la seule responsable active.

**Louis Dupéré** : Je pense que les responsables sociaux sont là pour mettre en place ce genre d'initiatives. On ne peut pas s'attendre à ce que les initiatives en question rejoignent systématiquement 900 personnes.

**Émilien Boudreau** : Si ça excède 500\$, ça concerne le CA.

**Louis Dupéré** : Elle est au courant, elle sait qu'elle n'obtiendra pas plus que 500\$ de notre part.

**Frédérique Garant** : J'aurais aimé ça l'année passée s'il y avait eu des activités d'organisées pour notre groupe. On pourrait accorder un montant aux classes qui auraient des initiatives similaires.

**Matis Rousseau** : Je ne pensais pas qu'on avait assez de budget pour faire cela, mais l'important pour moi c'est de ne pas discriminer. Donc du moment qu'on l'accorde à une classe, on va l'accorder aux autres. Il faut prendre en compte que si la demande est acceptée, on va en recevoir d'autres après, donc à prendre en compte dans le budget.

**Samuel Fecteau** : En accordant 250\$ par groupe classe, c'est 4,50\$ par personne et 15% du coût de l'activité. Ça représente 1250\$ pour la cohorte. Est-ce raisonnable

pour notre association de mettre annuellement cette somme à la disposition des étudiants de première année?

**Émilien Boudreau** : C'est depuis le food truck qu'existe le fonds d'initiative étudiante, mais c'était une activité touchant l'ensemble de la communauté étudiante. si ça fonctionnait par un système de billets, par exemple, ça pourrait bénéficier à toute la communauté étudiante.

**Émile Parent-Simard propose de rejeter la demande de subvention telle que présentée, et plutôt suggérer à l'étudiante d'envisager une activité touchant au moins l'ensemble de sa cohorte, sinon l'ensemble des membres de l'AGED, et de revenir avec une nouvelle demande, le cas échéant,2 et d'apporter sa demande au fonds d'initiative étudiante.**

**Matis Rousseau appuie.**

**Louis Dupéré** : Je veux ajouter ma dissidence, ça va à l'encontre du principe de respo de classe sociale. Ils sont supposés avoir des fonds pour organiser des activités, et je ne pense pas qu'il faut pénaliser ceux qui ont des initiatives par peur de devoir dépenser sur les initiatives qui suivent. Je trouve que ça décourage l'initiative étudiante.

**Émilien Boudreau** : Je ne pense pas que c'est discriminatoire de l'accorder à une seule classe. Par contre, il faut se préparer à la procédure à adopter pour les demandes subséquentes, pour éviter que ça vienne en CE à chaque fois.

**Daïna Dumoulin** : Je supporte l'intervention de Louis. Ce serait une belle façon de mettre en valeur le poste de respo social.

**Rose Beauséjour** : Si vous le voulez, nous pouvons élargir la définition d'initiative étudiante.

**Justine Plesant demande la question préalable.**

**P: 7**

**C: 3**

**La question préalable est adoptée à la majorité.**

**A : 3**

**P : 2**

**C : 5**

**La proposition est abattue par la majorité.**

**Émilien Boudreau propose d'accorder entre 250-500\$ en lien avec la demande de subvention, sous réserve de l'élaboration d'un projet qui sera présenté au CE en collaboration avec Rose, dépendamment de l'ampleur de l'initiative.**

**Justine Plesant appuie.**

**Rose Beauséjour :** Je suis tout à fait d'accord avec l'initiative, mais 500\$ c'est beaucoup.

**Émile Parent-Simard :** Je n'ai pas la même vision que vous de ce qu'est un respo social visiblement, selon moi ça ne vient pas avec un budget pour faire des activités. L'année dernière on a fait des activités avec mon groupe, mais les gens déboursaient de leur poche. On pourrait changer le fonctionnement l'année prochaine, et mettre systématiquement un 250\$ par année à disposition de chaque respo social, ok, pourquoi pas. Mais à mon sens ce serait un changement de mentalité, car je suis très mal à l'aise avec le fait de refuser de l'argent à des gens participant à des concours, puis en accorder à des gens allant au en groupe au restaurant.

**Émilien Boudreau :** Je suis d'accord avec ce que tu dis, mais je ne vois pas de problème à ce que les respos sociaux aient un budget, tant que ça bénéficie à toute la classe. Je ne veux pas que ça bénéficie à de petits sous-groupes à la place.

**Justine Plesant:** Je pense qu'il faut voir cette subvention comme un encouragement à faire plus d'activités et prendre de l'initiative des respos sociaux, donc je veux l'encourager.

**Émile Parent-Simard demande le vote.**

A: 2

P: 5

C: 2

**La proposition est adoptée à la majorité.**

12. **Dossiers communication**

13. **Dossiers professionnels**

14. **Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**

14.1. **Consignation**

**Alice Lavoie:** Je voulais simplement vous informer qu'il y a un suivi en cours fait par le comité Droit Vert l'Avenir concernant la possibilité de faire de la consignation à la faculté.

15. **Dossiers premières année**

**15.1 Igloofest**

**Rose Beauséjour :** J'ai été voir tout le monde à la faculté, et ils permettent l'initiative seulement si c'est de 5@8 les jeudis. J'ai communiqué avec M. Frère, et pas de coopération de sa part. On a essayé de le faire dans un parc de la ville, mais ça n'a pas marché, il faut s'y

prendre au moins 6 mois d'avance. En tout cas, il nous reste de l'argent dans le fond d'initiative, et j'avais des propositions.

**Émilien Boudreau** : On pourrait faire beaucoup de projets de plus petite envergure, pour ne pas gaspiller le budget, même si au final il serait tout de même utilisable l'an prochain.

**Rose Beauséjour** : Nous avons une belle équipe. C'est dommage que ça n'ait pas lieu.

**Daïna Dumoulin** : Cabane à sucre serait cool.

**Samuel Fecteau** : Ça existe des places qui le permettent. Mon après bal au secondaire était justement dans une cabane à sucre.

**16. Varia**

- Local EnDroit 13 avril vers 16h | Mosaïque finissant.e.s

**17. Fermeture de la séance**

**La séance est levée à 17h55.**